

## PROGRAMME DE SCIENCE ET TECHNOLOGIE - EU

Le gouvernement du Canada et la Commission européenne préconisent tous deux la collaboration entre le Canada et l'Europe dans le domaine de la recherche. Parmi les gouvernements provinciaux, c'est celui du Québec qui a été le plus actif à cet égard. Tous les détails sont publiés sur les sites CORDIS. L'équivalent de 5 millions de dollars a été réservé aux appels dans le cadre de la coopération internationale spéciale, afin de stimuler la coopération européenne avec les pays émergents et les pays industrialisés qui ont signé un accord de coopération avec l'UE. À notre connaissance, aucun Canadien n'a présenté de demande, jusqu'à présent. Consulter le site <http://www.cordis.lu/inco2/calls/199909.htm>

Au cours de la dernière année, les États-Unis ont mieux fait que le Canada, en termes de coopération avec l'UE. Avec le soutien du Département d'État, de la *National Science Foundation*, des *National Institutes of Health*, du Département de l'énergie et d'autres organismes gouvernementaux des États-Unis, on a tenu des conférences, organisé des groupes de travail conjoints et lancé des appels à propositions conjoints. Les Européens ont annoncé récemment qu'ils financeraient un Euro-lien pour les communications transatlantiques à bande large, ce qui faciliterait la coopération entre les chercheurs des deux côtés de l'Atlantique.

Le Canada étant au sommet du triangle transatlantique qu'il forme avec l'UE et les États-Unis, quels devraient être ses objectifs en matière de politique scientifique et technologique, pour qu'il en tire les plus grands avantages? Comment peut-il trouver le juste équilibre entre l'UE et les États-Unis?

Il est urgent que les ministères et organismes canadiens à vocation scientifique stimulent la coopération scientifique et technologique avec l'Europe, pour notre avantage commun, car la conjoncture, qui nous est présentement favorable, pourrait jouer contre nous dans le contexte de l'intégration et de l'élargissement de l'UE, du récent accord de libre-échange UE-Mexique et des relations accrues entre l'UE et les États-Unis. On pourrait pour ce faire :

- identifier les priorités canadiennes en matière de coopération scientifique et technologique avec l'Europe;
- veiller à ce que tous les programmes fédéraux de R-D et de S-T comportent un élément international, afin d'accroître la pertinence de la recherche canadienne, d'accélérer l'innovation au Canada et d'améliorer notre contribution au développement humain dans le monde;
- permettre aux chercheurs canadiens de former plus facilement et à moindre coût des réseaux avec les meilleures équipes européennes, en favorisant la coordination efficace entre les gouvernements (points de contact nationaux dédiés, réunions à intervalles plus réguliers du JSTCC, arrangements clés de mise en œuvre et synchronisation des appels de propositions, et guichet unique pour conseiller les Canadiens sur le soutien, par l'État, de leur participation aux efforts de recherche internationaux).